



Toujours à l'Est p. 7

Prochain détour pour le contournement Est avec le lancement de l'enquête publique à partir du 12 mai 2016.

Épuration sous silence p. 9

Le Kurdistan turc est soumis à un couvre-feu meurtrier. L'association des kurdes stéphanois alerte l'opinion sur ce qu'elle qualifie d'«épuration».

Système(s) éducatif(s) p. 18 et 19

Entre utopie pédagogique et éducation idéologique, l'éducation populaire trace sa voie pour un autre monde à construire ensemble.

Précarité à durée indéterminée

Travailleurs, chômeurs, étudiants, lycéens sont dans la rue depuis le 9 mars contre la loi Travail. Ils dénoncent la casse du droit du travail et la précarité comme nouvelle norme du salariat. **p. 10 à 13**





PHOTO : VCR-76

COMPÉTITION

Les princes et la petite reine

Dimanche 24 avril, le Véloce club de Rouen 76 organise le trophée départemental des écoles de cyclisme à Saint-Étienne-du-Rouvray, une compétition réservée aux jeunes cyclistes âgés de 5 à 14 ans. Au programme, de 9 heures à midi au parc omnisports Youri-Gagarine, une série d'ateliers de cyclo-cross ou encore de vitesse permettra aux coureurs engagés de se mettre en jambe. L'après-midi, à partir de 14 heures, le grand public pourra assister à la course sur route qui se déroulera au départ de la rue du Champ-des-Bruyères et sur un circuit de 1,5 km. Les compétiteurs seront amenés à enchaîner jusqu'à douze tours, pour les plus âgés.



VERNISSAGE

Veines urbaines, c'est bientôt !

L'événement des arts urbains stéphanois ouvrira ses portes au centre socioculturel Jean-Prévost samedi 30 avril à partir de 16 heures. L'artiste toulousain F.BEL sera cette année l'invité d'honneur. Au programme de cette session d'ouverture : rencontre dansée avec Hamid Ben Mahi, chorégraphe et fondateur de la compagnie Hors Série (Bordeaux) ; démonstration et initiation à la gym urbaine ; live graffiti et initiation au graf (jeune public)... Veines urbaines se déroulera jusqu'au 10 juin.

RENSEIGNEMENTS 02 32 95 83 66. Détails des rendez-vous proposés le 30 avril page 17.



ANIMATIONS

La tech, tech, technique

Samedi 19 mars, l'UFR de sciences de l'université de Rouen accueillait le festival Techlab junior pour un trophée de robotique qui rassemblait des jeunes Normands âgés de 7 à 17 ans. Parmi les trente et une équipes engagées, les écoles élémentaires Jean-Macé, Louis-Pergaud et Joliot-Curie étaient sur les rangs et n'ont pas démerité sur un parcours où il s'agissait d'enchaîner un maximum d'actions en une minute trente. À l'issue des épreuves, le prix de l'originalité revient à l'équipe « lecorbusz » du lycée Le Corbusier tandis que les « Watts » de l'école élémentaire Louis-Pergaud décroche une mention spéciale « coup de cœur ».



CONSEIL CITOYEN

Plantations et partage

L'environnement est à l'honneur samedi 23 avril aux abords du centre socioculturel Georges-Brassens, à partir de 14 heures. Le conseil citoyen Hartmann-La Houssière organise une fête dans le cadre de ses engagements en faveur de l'environnement. Au programme : atelier plantations, recyclage d'objets et de meubles, cuisine des restes, entretien du logement, animations pour les enfants.

INFOS PRATIQUES Centre socioculturel Georges-Brassens au 02 32 95 17 33 ou auprès du conseil citoyen : cc.hartmannlahoussiere@gmail.com



Directeur de la publication : Jérôme Gosselin. **Directrice de l'information et de la communication :** Sandrine Gossent. **Réalisation :** service municipal d'information et de communication. Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex. **Conception graphique :** L'ATELIER de communication.

Mise en page : Aurélie Mailly. **Rédaction :** Fabrice Chillet, Stéphane Nappez, Sandrine Gossent. **Secrétariat de rédaction :** Céline Lapert. **Photographes :** Éric Bénard (E.B.), Marie-Hélène Labat (M.-H.L.), Jérôme Lallier (J.L.) **Distribution :** Claude Allain. **Tirage :** 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** ETC 02 35 95 06 00.



À MON AVIS

Contournement Est : un projet malvenu

Tout d'abord, parce qu'en raison de leur coût – au minimum un milliard d'euros – ces 28 kilomètres seront soumis à un péage et, nécessairement, au versement de subventions d'équilibre d'exploitation au concessionnaire privé par les collectivités locales, dont notre Ville. Ce qui équivaudra à une double peine pour les usagers. Sans compter que les reports de trafics routiers escomptés dépendront avant tout de la hauteur de ces péages. Ensuite, parce que ce projet ne prévoit aucune voie de circulation consacrée aux transports en commun, qu'il génèrera des nuisances sonores importantes et que les concentrations annuelles de dioxyde d'azote, d'ores déjà envisagées, seront sources de troubles de santé pour les habitants.

Enfin, parce que ce projet, en plombant des dizaines d'hectares de foncier, notamment sur Seine Sud, continuera à faire progresser le désert industriel dans notre agglomération et donc le chômage, à l'image de SCA Tissue France qui vient d'annoncer 150 licenciements sur son site stéphanois.

La Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray, comme celle de Oissel et d'autres communes de Seine-Maritime et de l'Eure, s'opposent à l'actuel projet de contournement Est. Ce dernier livre les populations et les territoires à une logique d'aménagement de compétitivité en ouvrant la porte à une rentabilité accrue pour certains lobbys patronaux, et ce, sur le dos des habitants, usagers, contribuables, salariés et citoyens.

Hubert Wulfranc

Maire, conseiller départemental

URBANISME

Nouvelle respiration

À la jonction de la cité des Familles et du centre hospitalier du Rouvray, deux projets urbains différents convergent pour renforcer l'articulation entre le Madrillet et le bourg ancien.

Les coulisses de l'info

Conçu à l'origine pour mettre les « fous » à l'écart, le centre hospitalier du Rouvray est désormais ouvert sur l'extérieur. Croisée aux contraintes budgétaires, cette volonté d'ouverture profite également à la Ville...

Le mur le long de la rue Pierre-Semard et ses neuf cents mètres de pierre et de brique risquent d'être quelque peu raccourcis à l'horizon 2019. À l'angle de la rue de Stockholm et face à l'avenue des Platanes, deux projets immobiliers distincts devraient modifier sa physionomie d'ici deux à trois ans.

Rue de Stockholm, le mur du centre hospitalier du Rouvray (CHR) cédera en partie à la construction de 79 logements en location et accession à la propriété. Au niveau de l'avenue des Platanes, le mur sera probablement percé pour permettre un accès direct au futur bâtiment de l'association Autisme 76, désireuse, d'ici deux à trois ans également, d'y rassembler la soixantaine de salariés et les trente-sept jeunes de l'institut médico-éducatif (IME) pour le moment répartis sur trois bâtiments rue du Madrillet, un internat rue de Paris et ses locaux du Mesnil-Esnard.

« *Le périmètre de la rue Pierre-Semard témoigne de plusieurs stratégies différentes qui se sont rejointes ces dernières années, explique le maire Hubert Wulfranc. Elles offrent la possibilité de desserrer un peu l'articulation du haut et du bas de la ville.* » La première des stratégies décrites par le maire a été entamée en 2012 dans la cité des

Familles lorsque Novedis, la branche privée d'ICF, a indiqué son intention de céder ses 202 logements des rues des Lys, des Acacias et des Jonquilles.

Habitat 76

« *Il fallait s'assurer toutes les garanties dans la bonne maintenance et la gestion de ces logements, témoigne le maire. La Ville a alors prôné un rapprochement avec le bailleur social Habitat 76.* » Afin que la reprise des logements Novedis se fasse « à l'équilibre » pour Habitat 76, la Ville a passé un accord avec le bailleur social. L'hectare et demi, à l'angle des rues Pierre-Semard et de Stockholm, acheté en réserve foncière dans l'enceinte du CHR pour 156 000 euros, sera cédé à l'euro symbolique à Habitat 76. « *Il est aujourd'hui difficile de construire du logement social à cause de la réduction drastique des aides de l'État,* indique le maire. Sans cet effort de la Ville, Habitat 76 n'aurait pas pu faire cette opération. » L'État a en effet annoncé qu'il ne verserait désormais plus que 250 millions d'euros d'aide à la construction de logements sociaux contre 400 millions les années précédentes...

La seconde stratégie qui pourrait, avant fin 2017, converger avec le secteur Stockholm est celle engagée par le CHR pour assai-



Une percée pourrait être effectuée d'ici deux à trois ans dans le mur de la rue Pierre-Semard pour permettre un accès direct au futur bâtiment d'Autisme 76.

PHOTOS : M.-H. L.



nir « la dette considérable », assure son directeur, accumulée par l'établissement de santé mentale au budget annuel de 118 millions d'euros et aux 2 000 salariés.

Autisme 76

« Nous sommes en discussion avec Autisme 76 pour leur céder un hectare le long de la rue Pierre-Semard, confirme Jean-Yves Autret, le directeur du CHR. Ce sont des terrains que l'on n'utilise plus et sur lesquels nous n'avons aucun projet. » Montant de la transaction à venir : un demi-million d'euros. « C'est peu au vu de

notre budget, convient le directeur du CHR, mais cela nous permettra de retrouver une marge de manœuvre pour pouvoir investir à nouveau... »

Trois hectares et demi pourraient également être cédés « après 2019 », nuance toutefois Jean-Yves Autret, à l'intérieur du CHR, à l'angle des rues Pierre-Semard et Fernand-Léger, mais ce n'est pas un projet prioritaire. Si le projet devait voir le jour, le mur de brique et de pierre du CHR pourrait bien encore perdre quelques centaines de mètres. ■



◀ Le mur d'enceinte du centre hospitalier du Rouvray entoure une surface de 80 hectares, à cheval sur Saint-Étienne-du-Rouvray et Sotteville-lès-Rouen.

PROJET URBAIN

Les Bruyères, chapitre III

Mercredi 24 février, une réunion publique a permis aux locataires des 48 pavillons situés entre les rues des Églantines, des Fougères, des Anémones, des Lys et des Hortensia de rencontrer les représentants d'Habitat 76, leur nouveau bailleur depuis le 1^{er} janvier 2016.

Les habitants ont été informés du programme des travaux que le bailleur social s'apprête à engager dans les prochains mois. « L'enjeu majeur reste celui de l'amélioration de la performance énergétique, notamment au niveau des façades. Pour l'heure, le choix de la méthode est encore à l'étude. Nous sommes conscients qu'il s'agit de concilier efficacité et préservation du cachet de ces pavillons », explique Grégory Lamare, adjoint au directeur du territoire Rouen-Elbeuf d'Habitat 76.

Pour Jean-Luc Riveault, vice-président de l'association Asso-Cité, « le bilan de cette réunion est positif. La plupart des locataires estiment que leurs attentes sont prises en compte. Ils sont aussi satisfaits du devenir plus général du quartier avec les travaux de réhabilitation et de reconstruction sur Bruyères I et II et aussi sur le développement du projet urbain rue de Stockholm ». Une question demeure néanmoins sur l'entretien des logements d'ici le début des travaux en juillet 2017. Grégory Lamare répond : « L'engagement d'Habitat 76 sur le moyen et le long termes ne remet nullement en cause notre gestion au quotidien des pavillons. Les locataires peuvent nous joindre à tout moment pour des interventions ponctuelles. »

INFOS Habitat 76, Tél. : 0 970 828 076.

HANDISTUCE

Personnes à autonomie accrue

Le service Handistuce du réseau Astuce de la TCAR, destiné aux personnes à mobilité réduite, reste méconnu des Stéphanois. Seuls 59 habitants l'utilisent.

SOUS CONTRAT

À la santé des habitants

La Ville a signé mercredi 30 mars un deuxième contrat local de santé (CLS) avec l'Agence régionale de santé de Normandie. Ce contrat s'inscrit dans la poursuite d'un travail partenarial fructueux, engagé depuis 2012, et qui vise à réduire les inégalités de santé auxquelles les Stéphanois peuvent être confrontés.

« La santé ne se traite pas que dans les cabinets de médecins mais sur l'ensemble d'un territoire, a assuré Monique Ricomes, la directrice générale de l'ARS de Normandie. La santé mobilise beaucoup d'énergie et il faut que nous continuions à nous entraider ainsi. Tout cela, nous le faisons pour donner l'accès aux soins aux plus précaires mais aussi pour continuer d'attirer les professionnels de la santé sur le territoire. Nous sommes conscients qu'ici la dotation financière, liée au contrat local de santé, est bien utilisée et nous sommes contents d'œuvrer avec vous. »

De son côté, le maire Hubert Wulfranc a rappelé combien ce champ de la santé était délicat à aborder pour une Ville. « Grâce au travail avec l'ARS, Saint-Étienne-du-Rouvray a acquis une méthodologie de manière à ce que la convergence des acteurs se fasse de façon intelligente et efficace au service du public. Car nous n'oublions jamais que les indicateurs sociaux et sociétaux restent préoccupants et nous engage à poursuivre le travail. » Le maire a enfin salué le travail mené avec les partenaires associatifs et les institutions telles que la CPAM, la Carsat, les hôpitaux, l'Éducation nationale et le conseil départemental.

THÉRÈSE, JOËLLE ET PASCAL SE DISENT TOUS TROIS « TRÈS SATISFAITS ». Qu'ils utilisent le minibus ou le taxi, ces trois Stéphanois à mobilité réduite ne pouvant emprunter le réseau Astuce ont trouvé dans le service Handistuce de la TCAR un précieux allié pour se rendre au travail, visiter leurs proches ou faire face aux démarches du quotidien.

« Le taxi me ramène chez moi tous les soirs après ma journée de travail ou me conduit sur mes lieux de formation quand ils sont sur la Métropole, explique Pascal Capelle, Stéphanois et kinésithérapeute à Sotteville-lès-Rouen. Le chauffeur est adorable, il s'adapte à mes horaires, ce qui n'est pas facile quand on est en libéral, on n'a pas toujours des horaires fixes. »

Thérèse Bachelet est elle aussi ravie du service par minibus qui lui permet de recevoir la visite de son mari Raymond hospitalisé à l'Éhpad Michel-Grandpierre. « Je suis très satisfaite et mon mari est très content de pouvoir revenir tous les quinze jours à la maison,

même si c'est difficile pour lui qui était un grand sportif, arbitre de boxe international, de ne plus pouvoir se déplacer seul. » Chez Joëlle Gouret, qui utilise, comme Pascal, le taxi Handistuce, même son de cloche. Cette Stéphanoise est tout autant satisfaite du service, « mon taxi est très gentil, il s'arrange toujours pour que je puisse aller rendre visite à ma mère à l'hôpital ».

Handistuce est destiné aux personnes à mobilité réduite après avis positif de la commission Transport de personnes à mobilité réduite (TPMR) de la Métropole. Le transport s'effectue de porte à porte et à la demande, pour des déplacements

privés, professionnels et de loisirs, à l'exception des soins médicaux. La Ville, sur son territoire, dispose également de son propre service de transport pour personnes invalides, appelé Mobilo'bus, dont ont bénéficié 140 Stéphanois en 2015.

À la demande

RENSEIGNEMENTS Handistuce : 02 32 08 30 57.
Mobilo'bus : 02 32 95 83 94.



Pascal Capelle, kinésithérapeute, utilise le taxi Handistuce pour aller de son cabinet de Sotteville-lès-Rouen à chez lui, à Saint-Étienne-du-Rouvray.
PHOTO: M.-H. L.



◀ L'avis de l'autorité environnementale indique que c'est au niveau du rond-point des Vaches que le projet conduit à « la situation la plus critique » en termes de pollution de l'air.
PHOTO: E. B.

CONTOURNEMENT EST

Ouverture d'enquête

Du 12 mai au 12 juillet, le projet de contournement Est de Rouen entrera dans une nouvelle phase active avec le déclenchement d'une enquête publique.

Le 24 octobre 2014, le préfet de la région Haute-Normandie Pierre-Henry Maccioni faisait savoir qu'il avait transmis le compte rendu de la concertation sur le projet de contournement Est au ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Avis contre avis

Dans le même temps, il annonçait l'ouverture d'une enquête publique dans le courant de l'année 2016 qui devra finir de statuer sur les impacts potentiels du projet sur la population avant la déclaration d'utilité publique qui déclenchera pour de bon le début des aménagements.

Durant cette période intermédiaire, de

novembre 2014 à février 2016, le conseil général de l'environnement et du développement durable et le commissariat général à l'investissement ont pu poser un avis sur le projet de liaison A28-A13. Du côté du commissariat général à l'investissement, rien ne filtre. Tout juste Sylviane Gastaldo, directrice du programme investissements publics, confirme que « l'avis n'est pas bloquant pour le projet » et que « l'ensemble des autres conclusions seront présentées dès l'ouverture de l'enquête publique le 12 mai prochain ».

Un silence prudent qui contraste avec l'Autorité environnementale (Ae) qui a misé sur la transparence en publiant son avis dès le 3 février sur internet. Le document d'une trentaine de pages dresse la liste des

manquements et des incertitudes sur le plan financier et sur plusieurs impacts localisés, relatifs aux nuisances sonores et à la pollution de l'air. Forte de ces éléments qui corroborent les recommandations exprimées par l'Association des communes pour un contournement est soutenable (Acces) dès juin 2014, la Ville a adoptée à l'unanimité une motion présentée en conseil municipal le 10 mars 2016 qui « réitère son opposition au tracé » actuel et qui prévoit notamment que le maire Hubert Wulfranc poursuivra « toutes les initiatives au sein de l'association Acces propres à (...) animer le débat contradictoire sur ce dossier ».

INFOS Le texte intégral de la motion est en ligne sur saintetiennedurouvray.fr

RADIO

Le Château sur les ondes

Mercredi 30 mars, la radio HDR, en partenariat avec la Métropole, enregistrait l'émission « Le laboratoire des différences » au centre socioculturel Jean-Prévost.

Les questions du vivre ensemble, du logement, de l'emploi et du bien-être ont été abordées avec les élus invités, des agents de la Ville et un représentant du conseil citoyen du Château blanc, quartier pris pour thématique de l'émission. Enregistrée la veille de la grande manifestation contre la loi Travail, le maire Hubert Wulfranc, invité de la première partie de l'émission, a notamment réfuté le concept de « paix sociale » abordé par l'animatrice de l'émission, Philo Makiese Sitina. « *Je ne crois pas à la paix sociale, a indiqué le maire. Il y a des intérêts qui s'affrontent dans la société, avec des enjeux majeurs, je ne crois pas à l'utopie où les patrons et les employés vivraient en paix dans des rapports d'égalité. Face aux violences sociales que connaissent les populations, les regroupements sont nécessaires pour faire avancer les valeurs collectives.* »

L'émission est ré-écoutable sur le site radiohdr.com



PHOTO: M.-H.L.



Gabriel Malabous (à droite) et Jean-Pierre Mirey ont été respectivement décorés de la médaille militaire et de la croix du combattant.

PHOTO: J.-P.S.

SOUVENIR

« Tourner la page »

Décorés de la médaille militaire et de la croix du combattant, deux anciens appelés stéphanois de la guerre d'Algérie témoignent sur ce conflit auquel ils ont participé contre leur gré.

GABRIEL MALABOUS A STATIONNÉ DOUZE MOIS DANS L'OUEST ALGÉROIS, EN 1957 ET 1958. Le jeune appelé de 20 ans* a participé à des « accrochages » dont un lui a valu une citation à l'ordre de l'armée, condition nécessaire pour se voir décerner la médaille militaire. Cette haute distinction n'a toutefois pas fait oublier au cheminot retraité que son séjour forcé dans l'ancienne colonie française n'avait rien à voir avec la « pacification » qu'invoquaient alors les autorités. « *Il fallait tirer sur tout ce qui bougeait* », dit-il.

Jean-Pierre Mirey a quant à lui été décoré de la croix du combattant, pour sa participation au conflit dans la ville d'Oran, entre avril et novembre 1962. « *Ça chauffait pas mal, l'OAS nous tirait dessus depuis les immeubles autour de la caserne.* »

Dès février 1961, l'Organisation de l'armée secrète (OAS) rejetait l'indépendance de l'Algérie en commettant des actes terroristes visant Français et Algériens. Malgré les

accords d'Évian du 18 mars 1962 qui scellaient l'indépendance du pays, et le cessez-le-feu du 19 mars, les crimes n'ont pas cessé. Des dizaines de milliers de supplétifs algériens de l'armée française, les harkis, ont été tués en représailles par le nouveau pouvoir algérien. « *Il faut savoir tourner la page et dépasser les rancœurs du passé* », déclarait Jean-Marc Todeschini, le secrétaire d'État aux Anciens Combattants, dans une tribune publiée le 18 mars dans le journal *Le Monde*, en réponse à la polémique lancée par la droite et

l'extrême droite contre le choix du 19 mars pour rendre hommage aux victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. « *C'est la meilleure date*, assurait le maire Hubert Wulfranc lors de la remise de médailles, *car elle est celle du cessez-le-feu qui réunit les conditions pour que les armes se taisent.* » ■

19 mars

* Lire *Le Stéphanois* n° 201 du 9 avril 2015.

KURDISTAN TURC

Populations déplacées

L'association des familles kurdes stéphanaïses alerte l'opinion publique sur le couvre-feu meurtrier imposé par le gouvernement Erdogan aux Kurdes au sud-est de la Turquie.

PEU D'INFORMATIONS FILTRENT SUR LE COUVRE-FEU MEURTRIER IMPOSÉ DEPUIS DÉCEMBRE PAR ANKARA AUX HABITANTS DES VILLES DU SUD-EST DE LA TURQUIE, MAJORITAIREMENT KURDES. Le 24 février, Sibel Yigitalp, la députée de Diyarbakir, la « capitale » du Kurdistan turc, alertait sur la situation de ces populations. L'élue du Parti démocratique des peuples (HDP) à l'Assemblée nationale turque faisant mention de plus de cent civils tués et de « tirs d'artillerie » de l'armée ayant entraîné « la destruction d'une grande partie des habitations et du patrimoine historique, et provoqué le départ forcé de dizaines de milliers d'habitants ».

« Épuration »

Selon Mehmet Yildiz, coprésident du Centre culturel et démocratique du Kurdistan de Rouen (CCDKR) dont le siège est stéphanaïse, et qui organisait, à l'initiative des communistes de Rouen, mardi 29 mars, une soirée de soutien pour la reconstruction de Kobané, « cette situation est peu relayée par les médias car la presse y est interdite ». Ce dernier ajoutait que l'armée aurait mené des attaques à l'arme chimique dans les villes de Yüksekova et de Cizre. Ces crimes,



Mehmet Yildiz et Aziz Erden, coprésident et membre du Centre culturel et démocratique du Kurdistan de Rouen (CCDKR).
PHOTOS : J.-P. S.

toujours selon Mehmet Yildiz, viseraient à vendre les quartiers kurdes détruits à l'entreprise publique immobilière Toki, pilotée par l'AKP, le parti du président Erdogan. Les quartiers seraient ainsi rachetés par Toki « pour les vider de leurs populations kurdes majoritaires dans cette région ». « C'est une épuration dont personne ne parle,

explique Thierry Foucault, sénateur communiste, d'après nos éléments, des dizaines de milliers de personnes sont poussées à l'exode. » Selon un membre stéphanaïse du CCDKR, Aziz Erden, « la guerre ne profite à personne à part aux gros capitaux ». Ce conflit aurait fait plus de 40 000 morts depuis 1984, selon le journal *Le Monde*. ■

CONVIVIALITÉ

Le savoir-fête du centre social de La Houssière

Le 29 avril, l'Association du centre social de La Houssière organise sa fête, en ouvrant grandes les portes de la salle festive, non seulement à ses adhérents et aux habitants du quartier mais « aussi à tous les Stéphanaïses et même au-delà », explique Emmanuel Sannier, le directeur de l'ACSH qui a déjà enregistré des inscriptions venues de Oissel et de Sotteville-lès-Rouen. « Un service de covoiturage a été mis en place afin de permettre aux participants de proposer des places libres dans leur véhicule. Les offres sont centralisées à l'ACSH. » Une seule limite à cet événement, la jauge est fixée à 300 personnes.

En amont, les bénévoles sont à la manœuvre pour la décoration et la mise en place de la soirée. Si le plat principal du repas doit demeurer un mystère, le dessert en revanche fait appel à la participation du plus

grand nombre. « Celles et ceux qui le souhaitent peuvent passer à l'ACSH pour récupérer un sac qui contient une recette, des ingrédients et un moule pour réaliser un gâteau... le même pour tout le monde. »

La distribution aura lieu le 27 avril et l'objectif est d'avoir quarante gâteaux pour le jour dit.

Enfin, pour que la fête soit complète, des animations auront lieu tout au long du repas, avec notamment un atelier de danse country qui permettra de se mettre en jambe avant la soirée dansante proprement dite qui devrait s'achever vers 3 heures du matin.

FÊTE DE L'ACSH Vendredi 29 avril, à la salle festive à partir de 19 heures. Ouverture des portes à 18 h 15. 3 € pour les -12 ans et 10 € pour les +12 ans. Inscriptions auprès de l'ACSH, 19 avenue Ambroise-Croizat. Tél. 02 32 91 02 33.

« Vos vies vont être broyées, vous serez dans une autre situation vis-à-vis de votre employeur, s'insurge Gérard Filoche, ils [le gouvernement, ndlr] sont dans la duplicité, ils mentent, ils disent que c'est pour l'emploi, que si on ne réforme pas, ça va étendre le chômage, ils nous prennent pour des gogos ! »
PHOTOS : J.L.



Le temps des galères

Les jeunes actifs souhaitent un emploi stable autant que leurs aînés. Mais le chemin qui y mène est celui de la précarité et du chômage. Un passage quasi-obligé pour les 20-30 ans.

Miryam se démène pour trouver un emploi. Son BTS en poche, elle a passé une licence, s'est formée en alternance, a bossé 25 heures par semaine dans un centre d'appel pendant qu'elle étudiait le soir. Son rêve était de travailler dans le marketing. Elle a finalement travaillé à la chaîne dans un laboratoire pharmaceutique, la nuit et le week-end. Mais en intérim. Dernièrement, on lui a dit

qu'elle était trop diplômée... « *Je n'ai pas compris, reconnaît-elle. On ne vous donne pas trois mois pour faire vos preuves sur le poste. On est prêt à faire des concessions, mais ça ne suffit pas...* »

Pour Miryam, si « *le CDI reste la référence* », sa génération est en revanche moins disposée à tout lui sacrifier. « *Mon père, ça ne le dérangeait pas de faire des heures, j'ai l'impression que c'est un peu plus compliqué pour notre génération.* » Cette Stéphanaise

Les coulisses de l'info

Plus d'un million de signatures sur internet pour une pétition contre la loi El Khomri, 1,2 million de personnes dans la rue le 31 mars pour manifester contre le même projet de réécriture du Code du travail... De quoi cette indignation massive est-elle le nom ?



de 26 ans, qui, sur quatre ans de vie active, compte déjà une douzaine de mois de chômage « *tout cumulé* », ne perd pas espoir de sortir de la galère des CDD. « *Il faudrait adapter les gens au marché*, indique-t-elle entre révolte et résignation, *mais devoir renoncer à ses rêves, c'est fou !* »

Ronan a eu un peu plus de chance. À 30 ans, ce technico-commercial est en CDI depuis quatre ans. Il a décroché son travail après « *seulement* » un an de « *petits boulots* ». « *J'ai pris pas mal de claques dans ma recherche d'emploi, se souvient-il. À chaque fois, on me disait que mon CV était intéressant mais qu'il fallait repasser dans un an quand j'aurais davantage d'expérience. J'ai eu de la chance, sur ma promo [de BTS], ils ne sont que trois ou quatre à avoir trouvé un emploi comme moi, les autres font des petits boulots ou sont au chômage.* »

Nouveau tâcheron

Pour Patrick Cingolani, sociologue à l'université Paris-Diderot, les parcours de Ronan et de Miryam sont typiques de leur génération. « *Il y a désormais une longue transition vers le travail intéressant*, assure-t-il, *avec des petits boulots, des stages, du travail gratuit.* » Si la grande majorité aspire à l'emploi stable, au CDI, avec « *l'idée de réalisation et d'épanouissement de soi*, ajoute-t-il, *car c'est important de faire ce qu'on aime* », cela se paye au prix de stratégies d'adaptation à la précarité. « *Il se crée des tensions entre, d'un côté, le désir de se réaliser dans le travail et, de l'autre, une forme de précarité et d'incertitude. Des gens essaient de vivre dans*

ces espaces-là. » Or, ces espaces sont en passe de devenir les nouveaux continents du travail, à en croire le sociologue.

Il suffit de regarder ce qui se passe outre-Atlantique, « *le modèle nord-américain de la gig economy doit nous interpeller* ». Par « *gig economy* », entendez le travail « au cachet », à la tâche et non plus à l'heure travaillée, comme pour les musiciens se faisant payer au concert. « *C'est un ensauvagement des choses*, souligne le sociologue, *un nouveau tâcheron aux airs new-look.* »

Selon une étude de février 2016 de la holding financière JPMorgan, « beaucoup d'Américains se tournent vers la *gig economy* autant par désespoir que par désir d'être leur propre patron ». Une autre étude (Intuit) prédit quant à elle qu'« *en 2020, 40 % des travailleurs américains devraient être des entrepreneurs indépendants* ».

Adapter l'humain aux entreprises

« *Avec la loi El Khomri, on nous ramène au salariat du XIX^e siècle, payé à la tâche* », affirmait Gérard Filoche, inspecteur du travail et militant PS, le 18 mars à Sotteville-lès-Rouen lors d'un débat public consacré à la loi El Khomri. En se libérant du « patron », ajoutait-il, le travailleur indépendant abandonne surtout la protection du Code du travail. Au final, quittant le lien de subordination qui le plaçait sous l'autorité de l'employeur, le travailleur se retrouve soumis à un lien contractuel privé, face à un « donneur d'ordre » totalement libre, quant à lui, d'imposer ses conditions, en dehors de toute contrainte de durée du

travail, de salaire minimum, de sécurité, de santé, etc. « *Le Code du travail, c'est la contrepartie de la subordination*, rappelait l'inspecteur du travail, *c'est ce qui impose l'ordre public social !* »

Pour Gérard Filoche, le Code du travail a donc bel et bien été créé « *pour que les salariés puissent résister aux exigences des entreprises, pas pour adapter les salariés aux entreprises. La loi El Khomri est l'une des attaques les plus violentes de notre histoire contre le Code du travail, c'est une contre-révolution conceptuelle qui vise à adapter les humains aux entreprises* ».

Le plus stupéfiant dans l'affaire, assure pour sa part Didier Demazière, sociologue du chômage à Sciences Po Paris, c'est qu'on ne lutte pas contre le chômage de masse en modifiant le droit du travail. « *C'est très largement une conjecture, cela ne repose sur aucune étude, sur aucun travail de recherche. Le projet du gouvernement repose seulement sur une croyance, il tente le coup, c'est tout* ». Casser le garant de l'ordre public social pour voir « au cas où »... la galère n'a pas fini de voguer sur les mers de la précarité et du chômage !

▲ « *Ce n'est pas la législation du travail qui est la cause de la dynamique de l'emploi*, assure Didier Demazière, *au lieu de changer le Code du travail, il faudrait remettre la question de la formation professionnelle continue au cœur du débat. La formation ne permet pas actuellement de faire face aux accidents de carrière.* »

« On vaut mieux que ça »

Ils sont lycéens, étudiants, apprentis et ils se sont retrouvés dans la rue pour le retrait de la loi El Khomri. La précarité au travail, ils connaissent. Ils en parlent et livrent leurs solutions pour un monde meilleur.

À chaque rassemblement, ils étaient présents, souvent en tête de cortège. Les 9, 14, 24 et 31 mars, les jeunes ont donné de la voix. Certains portaient les couleurs d'un syndicat ou d'un mouvement politique, Unef, Jeunesses communistes, Jeunes écolos, Mouvement des jeunes socialistes, Nouveau parti anticapitaliste jeunes... D'autres étaient là en leur nom propre car ils sont aussi caissières, manutentionnaires, animateurs, cuistots dans des fast-foods ou encore parce qu'ils ont l'expérience

du travail dans le cadre d'un bac pro. Ils défendaient tous la même idée, portée par un même slogan précédé d'un hashtag, signe des temps... « #onvaut-mieuxqueça ». Ils affirmaient valoir mieux que l'allongement autorisé du temps de travail pour les apprentis, mieux que les heures supplémentaires majorées de seulement 10 %, mieux que les licenciements abusifs envers les jeunes sans expérience, mieux que la précarité à vie.

Refus de la précarité à vie

Pour Gabriel Milès, trésorier de l'Unef Rouen, « on défend depuis longtemps un diplôme de qualité pour décrocher un emploi de qualité en bout de course.

La loi Travail, c'est la précarité pendant les études, pendant l'insertion professionnelle et jusqu'à la retraite et au-delà ».

Clémentine Le Duey, militante aux Jeunesses communistes, en première année de sociolo-

gie, voit plus loin. « Alors qu'un étudiant sur deux échoue en première année, nous défendons la mise en place d'un salaire étudiant, versé à tous les étudiants sans condition de ressources. Nous défendons aussi la mise en œuvre d'une allocation jeunes travailleurs, et d'une allocation recours à la formation. L'emploi n'est pas seulement un choix, ce doit être un droit. » Et sur ce point, les chiffres ne sont guère encourageants quand le taux de chômage des 15-24 ans s'établit à 23,4 % (Source : Insee 2014).

Étudiant et/ou travailleur

Une donnée qu'il faut mettre en perspective avec un autre chiffre tout aussi éloquent. Selon l'Observatoire de la vie



▶ En manifestant contre la loi Travail, les jeunes refusent « la précarité à vie » et démontrent qu'ils sont prêts à se mobiliser pour leur avenir.
PHOTOS : J.L.





étudiante, 46 % des étudiants seraient salariés. Valentin Ducept fait partie de ces étudiants salariés qui n'ont pas attendu d'avoir leur diplôme pour faire l'expérience de la précarité au travail. Dès sa deuxième année de fac d'histoire à Rouen, il opte pour un emploi d'avenir professeur (EAP), avec 400 € net par mois pour douze heures par semaine dans une école élémentaire. Un poste à géométrie variable qui tient autant de l'animation que de l'enseignement. *« C'était mon choix d'être autonome. Je ne voulais plus dépendre de mes parents. En tant que boursier, j'étais déjà exonéré des droits d'inscription. Cet argent me permettait de payer ma chambre en cité U et de mettre un peu de côté pour préparer l'avenir et financer mon permis de conduire par exemple. »*

Dans le même temps, l'université ne manque pas de ressource quand il s'agit de faire sa place à un étudiant salarié. Avec le contrôle terminal intégral, plus besoin d'être présent à tous les cours et de valider des travaux dirigés. Il suffit de se présenter aux partiels et aux épreuves de fin d'année. Valentin n'échappe pas néanmoins au redoublement de sa deuxième et de sa troisième année de licence. Mais il faut bien

continuer à travailler pour financer les études. Pour cette année 2015-2016, le jeune étudiant de 22 ans a opté pour un service civique. Pour 567 euros par mois, Valentin travaille comme médiateur auprès des étudiants étrangers de l'université de Rouen. L'engagement de huit mois prévoit 24 heures par semaine, mais il n'est pas rare que Valentin passe le cap des 30 heures hebdomadaire. Un peu comme si l'université payait ses étudiants pour qu'ils n'aillent pas en cours. *« Mais cette année, c'est la bonne. »* Valentin devrait décrocher sa licence pour de bon... après pas moins de cinq années. Une période durant laquelle, il aura pu constater l'augmentation du loyer des chambres en Cité U, des repas au restaurant universitaire et des tarifs des transports en commun. ■

▲ Valentin Ducept, étudiant et salarié, a participé à la création d'une épicerie solidaire sur le campus tandis que l'université fermait les restaurants universitaires à Mont-Saint-Aignan en soirée et que les tarifs augmentaient.

INTERVIEW

« Un temps hors du temps »

Ludivine Bantigny

Maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Rouen

Quel regard portez-vous sur la mobilisation des jeunes ?

Qu'ils soient lycéens, apprentis ou étudiants, les jeunes qui se sont mobilisés contre la loi Travail sont tous légitimes à intervenir dans le débat public. Je récusé l'idée qu'ils puissent être instrumentalisés ou manipulés. Les étudiants « autonomes » et les étudiants rattachés à des syndicats ou à des mouvements politiques se retrouvent sur le fond dans un même climat d'incertitude sociale. Ils sont porteurs d'un argumentaire à la fois joyeux et rigoureux, dans la colère. Pour eux, il n'est pas seulement question de contester la loi Travail mais tout ce qu'elle représente en terme de recul social.

La mobilisation engagée par les jeunes à Rouen vous semble-t-elle à la mesure des enjeux ?

Avec un collectif d'une trentaine d'enseignants, j'ai soutenu l'occupation de l'amphi Axelrad à Mont-Saint-Aignan. La mobilisation implique qu'il y ait également un temps hors du temps. L'idée est de saisir cette temporalité pour se donner les moyens de réfléchir autrement. D'où une programmation très ouverte avec des projections de films, des conférences données par des enseignants et des moments plus festifs. De tels espaces sont nécessaires pour réunir les générations. Si référence à mai 1968 il y a, c'est peut-être aussi dans cette même volonté de décroquer les existences entre les catégories sociales et politiques.

Élus communistes et républicains

La mobilisation contre le projet de loi Travail élaboré par le gouvernement grandit un peu plus chaque semaine. Ainsi, c'est plus d'un million de salariés, de jeunes, de précaires et de retraités... qui ont arpenté les rues le 31 mars pour s'opposer au projet de casse du Code du travail voulu par Hollande, Valls et Gattaz. Les Français ne sont pas dupes des manœuvres du gouvernement qui a modifié son texte à la marge pour tenter de diviser le front unitaire qui grandit contre son projet de loi, tout en conservant les principales mesures qui précarisent les salariés telles que la facilitation des licenciements ou encore la modulation, sous la contrainte patronale, des heures de travail et de leurs niveaux de rémunération.

Le recours de plus en plus assumé à la force publique contre les manifestants démontre la fébrilité du gouvernement et de ses élus affiliés, face à la contestation qui monte. Isolé à gauche, le pouvoir a déjà reculé sur son projet de réforme constitutionnelle qui mettait à mal les fondamentaux de la République.

Ensemble, nous pouvons faire reculer le gouvernement sur son projet de loi Travail. Disons non au développement du travail précaire et oui à la séparation du Medef et de l'État !

TRIBUNE DE Hubert Wulfranc, Joachim Moyse, Francine Goyer, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Pascal Le Cousin, Daniel Vezie, Nicole Auvray, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élus Droits de cité mouvement Ensemble

Tous ensemble pour le retrait total de la loi Travail ! De la rue au Parlement, bloquons cette loi. Les Hollande, Valls, Macron, El KHomri doivent la mettre à la poubelle. Ce sont les jeunes, les précaires, les femmes, tous les salariés qui vont en faire les frais. L'égalité des droits sera détruite. Cela aboutira à autant de codes du travail que d'entreprises.

Le 31 mars, nous étions plus de 1,2 million en manifestations dans tout le pays. Deux Français sur trois y sont opposés. Le gouvernement va jouer la montre pour nous blouser. Patrons et gouvernement, regardez votre Rolex : le temps de la colère est arrivé.

Non, les jeunes, les chômeurs, les salariés ne sont pas de la chair à patrons. Changer le travail, agir pour une société sans chômage, c'est possible ! C'est un choix politique ! Le Medef, le grand patronat engrangent des bénéfices colossaux, partent avec des retraites dorées et le gouvernement continue de leur offrir du fric. Cela n'a jamais créé d'emplois. L'argent octroyé aux patrons provient du travail de tous les salariés. Il doit servir pour les 35 heures réelles partout, des CDI, des créations d'emplois dans les entreprises, dans tous les services publics. On ne lâchera rien !

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

Élus socialistes et républicains

La droite départementale présente un budget 2016 régressif et injuste. En socialistes stéphanois fidèles à nos paroles, nous nous opposons au projet de loi du gouvernement sur le code du travail qui ne nous convient pas, mais nous n'oublions jamais que notre ennemi est le Front national et que notre premier adversaire reste la droite qui vient de décider au Département la suppression des bourses aux collégiens. Quelle honte ! Il n'y a malheureusement pas que cela : suppression des subventions aux centres de loisirs des communes, compression de l'enveloppe financière consacrée au Contrat de réussite éducative, fusion du pass'sport et du pass'culture pour en diminuer le nombre de bénéficiaires, diminution des crédits destinés au Fonds d'aide aux jeunes, aux actions en faveur de la jeunesse, au Bafa, à la citoyenneté, et même aux clubs de personnes âgées, diminution aussi des aides aux clubs sportifs, aux projets de solidarité internationale et réduction pour la première fois depuis 12 ans de la contribution annuelle au financement des pompiers ! La gauche est parfois imparfaite, mais la droite ne fera jamais de cadeau à la justice sociale.

Mobilisons-nous ! 02 35 65 27 28 / ps.ser@free.fr

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramaroson, Gabriel Moba M'builu.

Élus vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Bruxelles, Lahore, Bagdad... l'horreur continue de frapper. Les terroristes sont des ennemis des valeurs de solidarité, d'ouverture sur le monde. Les populations du Moyen-Orient, d'Afrique, d'Asie sont les principales victimes de ces groupes qui prétendent représenter les musulman-e-s. Face à l'avance des idées réactionnaires, des millions de personnes fuient la guerre, la misère et errent sur les routes.

Comment ne pas désespérer face à ces horreurs ? En aidant à faire grandir le mouvement social en France contre l'ensemble de la politique anti-sociale du gouvernement PS-Medef ! La révolte de la jeunesse contre la loi Travail de Valls-Hollande-El Khomri s'enracine dans un contexte social qui se réchauffe, avec des grèves à travers le pays, avec ces mouvements qui s'opposent à la logique brutale du capitalisme destructeur d'avenir. Depuis le 9 mars, des centaines de milliers de salariés et de jeunes sont dans la rue et font face à la répression policière et aux mensonges du pouvoir ; après le 31 mars, salariés, étudiants, lycéens, on continue jusqu'à la victoire ! La loi Travail chancelle, donnons-lui le coup de grâce, ce n'est que le début...

ser.vraimentagauche@gmail.com

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

SOLIDARITÉ

Collecte de la Banque alimentaire

La collecte de printemps de la Banque alimentaire aura lieu les 22, 23 et 24 avril. L'association recherche des bénévoles.

RENSEIGNEMENTS

ba.rouen@barrouen.fr,
Tél. : 02 35 08 53 58.

MERCI!



LES BANQUES ALIMENTAIRES

Tirage au sort des jurés d'assises

Le tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2017 se tiendra au service état civil mercredi 20 avril à 10 heures. Ce tirage est public et se fait à partir de la liste électorale. Les futurs jurés d'assises doivent avoir au minimum 23 ans, savoir lire et écrire le français et ne pas être dans un cas d'incapacité, d'incompatibilité ou de dispense légales. Les demandes motivées de dispense sont examinées par le président de la commission de la cour d'assises. En cas d'absence le jour de l'audience, la personne tirée au sort est passible d'une amende.

CABARET

ANNULATION DE LA SOIRÉE FERRÉ

La soirée cabaret consacrée à Léo Ferré, qui devait avoir lieu vendredi 29 avril à l'espace Georges-Déziré, est annulée.

DROUJBA

Voyage en Roumanie

Il reste trois places pour le voyage en Roumanie organisé par l'association Droujba du 18 au 25 mai.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS Au 06 24 05 23 47.

État civil

MARIAGES

Simon Ibrahim et Ghenwa Zaher, Saïd Imaloui et Mariam Elmarhfourlah

NAISSANCES

Édem Telali, Fatou Soumare, Luna Simon, Ethan Malandin, Evaëlle Odo, Hanaé Malerba, Julia Hacquebart, Amélia Guilmot, Byan Godon Mascot, Éloïse Gamard, Badr Douima, Anaïs Bonnet, Inès Bekhedda, Nino Barrière.

DÉCÈS

Jeanne Patierno, Jeremias Barbosa De Oliveira, Raynald Glatigny, Lucien Eude, Jean-Claude Batel, Ghislaine Décombat divorcée Audin, Odette Boulanger, Pierre Doré, Guy Dehayé, Martial Tihi, Marguerite Reitz, Gérard Dantan, Jeannine De Polli, Jean-Michel Lenenn, Charles Bellenger, Roger Benard, Michel Tygreat.

HORAIRES

CENTRE JEAN-PRÉVOST

Le centre socioculturel est désormais fermé le samedi après-midi (hors vacances scolaires).

TÉL. : 02 32 95 83 66.

SANTÉ

SOPHROLOGUE À DOMICILE

Frédéric Leboisselier, sophrologue, intervient à domicile ou dans les entreprises.

TÉL. : 06 85 33 18 36.

VACCINATIONS GRATUITES

Le Département organise des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans, lundi 18 avril de 16 h 30 à 18 heures, au centre médico-social rue Georges-Méliès, et jeudi 28 avril de 17 heures à 18 h 15, au centre médico-social, 41 rue Ambroise-Croizat.

RENSEIGNEMENTS AU 02 76 51 62 61.

PERMANENCES

MAISON DE LA FAMILLE

La maison de la famille débute des permanences au centre socioculturel Georges-Brassens vendredi 29 avril. Elle s'y rendra une fois par mois entre 13 h 30 et 15 h 30. Les usagers y trouveront une aide administrative et contractuelle concernant les modes de garde.

TÉL. : 02 32 95 16 26.

SENIORS

VACANCES EN CORRÈZE

Dans le cadre du dispositif de l'ANCV et avec la participation de la Carsat, le service vie sociale des seniors propose un séjour pour les retraités du 27 août au 3 septembre à Égletons en Corrèze. Les Stéphanois seront accueillis dans un village vacances. La priorité sera donnée aux nouvelles demandes et aux personnes non imposables. Le montant du séjour sera calculé en fonction des revenus et du régime de retraite : prix du séjour à partir de 230 € et jusqu'à 529 €. La chambre individuelle sera facturée 66 €. Hébergement, restauration, visites et transport en car inclus.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Service vie sociale des seniors au 02 32 95 93 58, à partir du 19 avril.

Agenda

SANTÉ

VENDREDI 29 AVRIL

Don du sang

L'Établissement français du sang sera présent vendredi 29 avril de 15 heures à 18 h 30, place de l'Église.

SENIORS

JEUDI 28 AVRIL ET VENDREDI 29 AVRIL

Repas animés

Les repas animés proposés par le service vie sociale des seniors auront lieu jeudi 28 avril au foyer restaurant Ambroise-Croizat et vendredi 29 avril au foyer restaurant Geneviève-Bourdon. Les repas seront animés par Didier Cordemans.

► Réservations à partir de mercredi 20 avril, uniquement par téléphone au 02 32 95 93 58, à partir de 10 heures, dans la limite des places disponibles.

LUNDI 2 MAI

Sortie au cinéma

Le service vie sociale des seniors propose une sortie cinéma Le Mercure à Elbeuf pour *Les Souvenirs*, film de Jean-Paul Rove avec Michel Blanc et Annie Cordy.

► Inscription lundi 25 avril par téléphone au 02 32 95 93 58, à partir de 10 heures, dans la limite des places disponibles. Prix de la place : 2,50 €, transport compris.

ANIMATIONS

MERCREDI 13 AVRIL

Le Sud fête le printemps

Organisée par la Ville et l'Association du centre social de La Houssière, la manifestation « Le Sud fête le printemps » se déroule, place du 19-Mars-1962. 10 heures : La Houssière en marchant (rendez-vous place du 19-Mars-1962). De 11 h 30 à 14 heures : pique-nique. De 14 à 16 heures : animations économies d'énergie, cuisine, plantation de fleurs, atelier de customisation d'objets, présence du conseil citoyen. 16 heures : goûter partagé proposé par le conseil citoyen.

SAMEDI 16 AVRIL

Foire à tout

La foire à tout de l'Association du centre social de La Houssière (ACSH) a lieu place du 19-Mars-1962. Réservée aux particuliers. 3,50 € le mètre linéaire pour les adhérents, 4,50 € pour les non-adhérents.

► Inscriptions à l'ACSH, 17 bis avenue Ambroise-Croizat ou au 02 32 91 02 33.

VENDREDI 22 AVRIL

Loto

La section CGT des cheminots retraités organise un loto de 14 à 18 heures, salle Coluche de l'espace des Vaillons.

SAMEDI 23 AVRIL

Foire à tout

La foire à tout proposée par les parents d'élèves de l'école Louis-Pergaud se déroule de 8 à 17 heures dans la cour de l'école. 3 € le mètre.

► Réservations et règlement auprès des parents d'élèves élus mardi 19 avril de 8 h 30 à 9 h 30 et de 15 h 30 à 16 h 30 ou au 06 50 34 68 85 ou par mail parentsdelevespergaud76@gmail.com

VENDREDI 29 AVRIL

Fête de l'ACSH

Lire p. 9.

SAMEDI 30 AVRIL

Foire à tout

Les parents d'élèves de l'école Jeanne-d'Arc organisent une foire à tout sur le thème de l'enfance samedi 30 avril dans la cour de l'école Jeanne d'Arc, 98 rue de la République. 3 € le mètre.

► Tél. : 06 65 67 44 11, apeljdarci@gmail.com

DIMANCHE 22 MAI

Foire à tout autour de l'enfant

Les parents d'élèves de l'école maternelle Frédéric-Rossif organisent une foire à tout autour de l'enfant (vêtements, livres, jeux, puériculture...), de 7 h 30 à 17 h 30. 3 € le mètre linéaire (2 mètres minimum).

► Inscriptions vendredi 22 avril de 13 h 30 à 17 heures à l'école. Renseignements au 06 62 62 12 08.

CULTURE

CONFÉRENCE-DÉBAT

VENDREDI 22 AVRIL

Soutien au Nicaragua

Le comité local France Amérique latine reçoit William et Hannibal, membres de la Coder, Commission de développement rural, interlocuteur direct du soutien à la communauté de Cinco Pinos au Nicaragua. Ils informent sur les avancées des différents projets soutenus par le collectif.

► 20 h 30, salle du Bic Auber, chemin du Bic Auber.

MARDI 26 AVRIL

La Résistance et les fusillés durant la Seconde Guerre mondiale

Jean-Paul Nicolas, co-rédacteur du dictionnaire Les Fusillés 1940-1944, retrace le parcours et l'engagement de Stéphanois qui ont dit non à l'oppression et l'ont payé de leur vie.

► 20 h 30, espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos.

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 6 MAI

Si Léo Ferré m'était conté

Les ateliers du centre socioculturel Georges-Déziré revisitent les textes de Léo Ferré.

Sculptures, peintures, arts manuels se mettent au service des mots.

► Espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02 35 02 76 90.

DU 11 AU 29 AVRIL

Discriminations sexistes : les pionnières

Quinze tableaux retracent l'histoire de ces femmes pionnières.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 17 33.

DU 26 AVRIL AU 25 MAI

La souris qui cherchait un mari

Martine Bourre, auteur et illustratrice jeunesse, a publié beaucoup d'albums jeunesse. Cette exposition permet de découvrir les dix planches originales de son album, le conte traditionnel *La souris qui cherchait un mari*.

► Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 68.

DU MARDI 26 AVRIL AU MARDI 31 MAI

Expo Union des arts plastiques 3+1

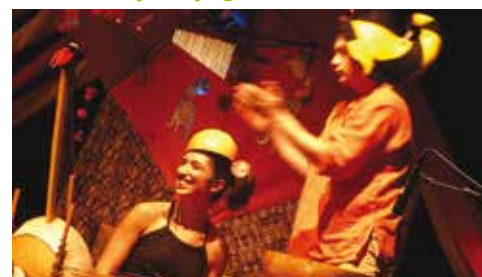
Daniel Davy, Michel Joule et Marie-Céline Varin invitent Fabienne Mary, peintre.

► Le Rive Gauche. Vernissage samedi 30 avril à 17 heures. Du mardi au vendredi de 13 heures à 17 h 30 et les soirs de spectacles. Fermeture exceptionnelle vendredi 6 mai.

JEUNE PUBLIC

MERCREDI 20 AVRIL

Folifola Ba | compagnie Cubafrika



Conte en danses et musiques d'inspirations africaines et afrocubaines. Écoutez cet homme qui chante, cet homme qui préfère la musique au long discours, c'est un Folifola.

► 15 heures, centre socioculturel Jean-Prévoist. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02 32 95 83 66.

SAMEDI 23 AVRIL

Sur le fil | compagnie Sac de nœuds

Cette création pour les tout-petits est comme un livre d'images en pop-up. L'on y rencontre les objets du quotidien puis la route se poursuit jusqu'en ville... Des images et des sons plein la tête ! De 18 mois à 3 ans.

► 11 heures, espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02 32 95 83 68.

MERCREDI 27 AVRIL, SAMEDI 30 AVRIL ET MERCREDI 4 MAI

Ateliers médias

Fabienne Cayet, intervenante arts plastiques, fait découvrir l'univers de Martine Bourre aux enfants de 7 à 14 ans. Ils pourront créer des personnages et une fresque qui serviront pour les

ateliers stop motion.

► De 14 h 30 à 16 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Présence obligatoire aux trois séances. Renseignements et réservations au 02 32 95 83 68.

DANSE

MERCREDI 20 AVRIL

« [re]connaissance »

Une belle occasion de découvrir de jeunes chorégraphes ! Une vingtaine de scènes – dont Le Rive Gauche – s'associent depuis six ans au concours « [re]connaissance ».

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

VENDREDI 29 AVRIL

« Voulez-vous danser avec moi ? »

| La BaZooKa



Tout est dans le titre ! Deux heures d'atelier de danse sur la scène du Rive Gauche, mené par les danseurs de La BaZooKa qui font de vous leurs complices du Bal FantastiK ! programmé le lendemain.

► 19 heures, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

MUSIQUE ET DANSE

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 AVRIL

Stage de soundpainting

Le soundpainting est un langage de gestes élaboré pour diriger des performances artistiques en temps réel. Grâce à ce langage ludique, il devient possible de s'adresser en silence à un groupe de musiciens, danseurs ou comédiens, de guider leur rencontre à travers des voyages naviguant entre impro collectives et composition traditionnelle. Encadré par Jean-Baptiste Charlot.

► De 10 à 18 heures. Le Rive Gauche.
Contact : Nicolas Mahnich au 06 85 70 94 79.

BAL

SAMEDI 30 AVRIL

Bal FantastiK ! | La BaZooKa



Un bal inspiré du cinéma fantastique, à déguster à tout âge !

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

CONCERTS

VENDREDI 29 AVRIL

Voyage des chansons du XVI^e siècle à nos jours

Lors de ce concert, les élèves et professeurs du conservatoire invitent à parcourir plusieurs siècles de chansons, aux mélodies plus ou moins connues.

► 19 heures. Amphithéâtre Germaine-Tillion, auditorium de l'Insa, avenue de l'Université. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02 35 02 76 89.

SAMEDI 30 AVRIL

Une fille qu'on appelle Boule de suif

La nouvelle de Maupassant, mise en musique par Isabelle Aboulker, compositrice d'opéras pour enfants et adolescents, est donnée ici pour la première fois en version orchestrale. Le conservatoire est associé au Chœur de Rouen Normandie pour présenter ce projet.

► 19 heures, amphithéâtre Germaine-Tillion, auditorium de l'Insa, avenue de l'Université. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02 35 02 76 89.

HEURE DU JEUDI

JEUDI 28 AVRIL

Les musiques de films chez David Lynch

Les élèves et professeurs du conservatoire proposent d'entrer dans l'univers du réalisateur David Lynch en explorant les musiques de ses films.

► 19 heures, espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02 35 02 76 89.

THÉÂTRE

MARDI 26, MERCREDI 27 ET JEUDI 28 AVRIL

« Déca-danse »

Les étudiants de la section théâtre-études présentent, sous la direction artistique de Maryse Ravera, un montage de textes de Xavier Durringer, *Monologues pour hommes et femmes* et sa pièce *Bal trap*.

► Du 26 au 28 avril, à 19 heures au Labo-théâtre de l'Insa, avenue de l'Université. Réservation indispensable à culture@insa-rouen.fr. Plus d'info : www.insa-rouen.fr/vieetudiante/vieculturelle

LECTURE

MARDI 26 AVRIL

Petit éloge de la lecture de Pef

Extraits lus par l'atelier de lecture à voix haute animé par Claudine Lambert. Pef entraîne le lecteur dans un voyage sans autre destination que celle du plaisir de lire.

► 19 heures, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02 32 95 83 68.

LIVRES, MUSIQUES, FILMS

SAMEDI 30 AVRIL

SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs

pour partager livres, musiques et films.

► 10 h 30. Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 68.

MULTIMÉDIA

SAMEDI 23 AVRIL

Médiathécafé

Cet atelier multimédia propose de se perfectionner sur le web. Il s'adresse à un public débutant sachant manipuler un ordinateur sous Windows et naviguer sur internet. Nombre de places limité à huit. Thème : « Santé du système : entretien de son ordinateur ».

► 10 heures. Bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02 32 95 83 68.

Veines urbaines

DU 30 AVRIL AU 10 JUIN

Exposition Veines Urbaines

Ils seront encore nombreux cette année acteurs ou artistes des arts urbains à présenter leurs œuvres. À l'honneur cette année, l'artiste toulousain F.BEL.

Vernissage samedi 30 avril à partir de 16 heures. Entrée libre.

SAMEDI 30 AVRIL

Initiation au graffiti

Un espace dédié aux plus jeunes sur lequel ils pourront graffer sous l'œil attentif et les conseils de Kejo, artiste rouennais.

► De 16 à 19 heures.

Rencontre dansée

Rencontre et démonstration de danse hip-hop avec Hamid Ben Mahi, chorégraphe et fondateur de la compagnie Hors Série de Bordeaux.

► 17 heures.

Live graffiti

Performance réalisée en direct sur la place Jean-Prévost, par plusieurs artistes exposant.

► De 16 à 20 heures.

Gym urbaine

Démonstration et initiation à la gym urbaine

► De 16 à 20 heures.

RENSEIGNEMENTS

Centre socioculturel Jean-Prévost.
Tél. : 02 32 95 83 66.

 Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.



Dans le cadre de l'éducation populaire, il n'y a pas quelqu'un qui sait et qui diffuse à ceux qui ne savent pas mais plutôt un modèle qui permet que tous les publics s'éduquent ensemble.

PHOTOS: J.L.

ÉDUCATION POPULAIRE

Et si nous apprenions à changer le monde

Comment faire en sorte que les Hommes ne soient pas uniquement les produits de l'Histoire mais qu'ils bâtissent leur devenir commun ? Quatre acteurs de l'éducation populaire apportent leurs réponses.

Loin de se réduire à un modèle pédagogique figé dans le marbre, l'éducation populaire est comme la vie, elle s'adapte aux enjeux de la société. Elle est aussi bien présente dans les centres de loisirs et de vacances, la culture, le sport, la politique. Elle est en mesure de s'emparer de tous les sujets et de s'adresser à tous les publics. Le 2 février 2011, dans un article publié dans *Le Monde*, le sociologue Christian Maurel pointait « l'urgent besoin » des hommes qui subissent la crise économique, sociale et

écologique à « s'exprimer, apprendre à voir, comprendre et s'engager en sachant l'Histoire qu'ils font ».

Prestation de services

Brian Bénatier, coordonnateur des Francas de Seine-Maritime, Stéphane Vincent, directeur territorial des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Ceméa) de Haute-Normandie, Bruno André-Burel, directeur de l'école des parents et des éducateurs (EPE76) et Jérôme Lalung-Bonnaire,

Les coulisses de l'info

Quand l'Éducation nationale propose de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons, l'éducation populaire envisage que nous le changions ensemble. Mais en a-t-elle encore les moyens ?



coordonnateur du projet éducatif local de la Ville, s'accordent sur cet enjeu du « faire avec » plutôt que de « faire pour ».

Une approche originale qui laisse pourtant apparaître des passerelles avec d'autres modèles pédagogiques. « *Les enseignants de l'Éducation nationale peuvent parfaitement mettre en place les principes de l'éducation populaire* », insiste Bruno André-Burel. Stéphane Vincent pense qu'« *ils n'en ont jamais été aussi proches* ». Dans les faits, Brian Bénatier note que « *les enseignants sont très intéressés par la méthodologie des Francas, notamment avec les classes de Segpa* ». Reste à savoir s'il s'agit bel et bien d'une complémentarité entre les deux institutions ou d'une simple demande de prestation pour pallier une certaine forme d'impuissance publique ? Plus généralement, Jérôme Lalung-Bonnaire admet que « *le fait qu'une implication militante au départ soit peu à peu devenue un métier a pu neutraliser voire stériliser le terreau politique de l'éducation populaire* ». À l'unisson, Brian Bénatier reconnaît que « *même auprès des parents, c'est devenu un service. On ne mobilise plus*

forcément sur nos valeurs ».

Objets de valeurs

Émancipation, coopération, solidarité, justice ne seraient donc plus forcément des priorités dès lors qu'il s'agit de mettre en place un projet pédagogique ? Optimiste, Jérôme Lalung-Bonnaire estime que « *l'éducation populaire demeure une ressource* », un moyen de « *s'éduquer tout le temps* », « *c'est le parti pris de se dire que, quoi qu'il arrive, un enfant ou un adulte apprend* ». Pour aller plus loin, Stéphane Vincent aspire à développer les espaces qui permettent de mettre en œuvre « *des utopies concrètes* ». Autrement dit, faire l'expérience de la solidarité pour mieux la mettre en œuvre ensuite dans son quotidien. Une pédagogie de la pratique en somme qui permet une bonne fois pour toutes de mettre en cohérence, le faire et le dire. ■

▲ « *L'éducation populaire se charge de la société d'aujourd'hui pour la transformer. À chaque fois qu'il y a une nouveauté, on peut s'en emparer et y réfléchir.* » Bruno André-Burel.

INTERVIEW

« Intégration ou émancipation »

Jean Bourrieau

chercheur en sciences de l'éducation, chargé d'étude au laboratoire d'études et de recherches sur l'intervention sociale (Leris)

Le sens de l'éducation populaire a-t-il évolué durant ces dernières années ?

L'éducation populaire a perdu un peu ses repères depuis bien longtemps. La première rupture intervient selon moi dans les années 1980. On s'est mis à former de bons techniciens mais qui n'ont plus forcément un sens politique du territoire. Pour autant, les valeurs de l'éducation populaire demeurent écrites en amont des projets même si on a parfois du mal à les retrouver dans ce qui est fait. La deuxième rupture tient à la formation lorsque les associations sont devenues des prestataires de marchés publics comme les autres. Certaines associations d'éducation populaire ont pu alors être perçues comme des auxiliaires des pouvoirs publics.

Quelles solutions préconisez-vous ?

Les acteurs de l'éducation d'une manière générale ont toujours le choix : est-ce que je privilégie l'intégration ou l'émancipation ? Il faut être clair. La solution est peut-être à chercher dans un nouveau vivier de collectifs. Je constate toute une émergence d'associations autour de l'image et du numérique notamment, avec des fab lab [NDLR : lieu ouvert au public où il est mis à sa disposition toutes sortes d'outils] et des hacker spaces. Ils font de l'éducation populaire sans le savoir. Nous devons les aider à se rencontrer et à construire ensemble. Dans le même temps, il faut que les acteurs de l'éducation populaire se remettent en question. Est-ce qu'on met en place des démarches pour intégrer les gens dans la société telle qu'elle est ou est-ce qu'on essaye de leur donner les moyens de changer cette société ?



PHOTO: E.B.

Sara El Karraz

L'art et la manière

Dotée d'une main de velours dans un gant de cuir, Sara El Karraz, la jeune boxeuse du Ring stéphanois, a décroché un titre de championne de France le 8 mars 2016.

L'émotion de la victoire n'est pas encore tout à fait éteinte pour Sara El Karraz. Le corps récupère mais le cœur continue de battre la chamade. Et quand elle évoque la récente victoire qui lui a permis de décrocher le titre de championne de France dans sa catégorie des moins de 54 kg, les larmes viennent toutes seules. Des larmes au goût de miel et de sel et qui attestent à la fois de la joie présente et de la douleur endurée pour arriver au sommet.

« Donner sans recevoir »

Pour Sara, les chemins qui l'ont conduite à la boxe anglaise ont emprunté des détours inattendus. Il aura fallu passer notamment par la danse classique, la gymnastique, le football et la natation avant que le déclic ne se produise pour de bon, à l'âge

de 9 ans. « *J'avais des capacités, j'apprenais vite. J'aime l'ambiance de la salle.* » Et puis, derrière Sara, il y a aussi Mohamed El Karraz, le père, ancien boxeur et coach en titre. Il reste le garant d'un apprentissage bâti sur une règle majeure : « *Donner des coups sans en recevoir* ».

L'art de l'esquive a donc constitué le fondement de l'apprentissage de Sara pendant plus de cinq ans de boxe éducative. Jusqu'à ce que la jeune fille change de registre pour aborder la boxe amateur. En quelques mois, il a fallu changer de style et de stratégie. « *Ça fonce, ça frappe. C'est beaucoup plus méchant. Ce n'est plus un jeu. On se bat pour de vrai* », précise Sara. Concrètement, la jeune Stéphanoise s'est mise à boxer de manière plus offensive, en tenant le centre du ring. « *J'ai travaillé la puissance et la vitesse et j'ai perfectionné mon crochet droit.* »

Boxer les préjugés

Trois soirs par semaine, Sara est à la salle pour des entraînements qui mettent sa résistance et sa motivation à l'épreuve. Au-delà, il y a les difficultés liées à l'adolescence, la gestion du poids et les coups de blues. « *J'ai besoin de challenge pour me dépasser.* » Sans oublier le trac, de plus en plus présent au fur et à mesure des compétitions. Mais le jeu en valait la chandelle puisqu'au bout de la route, il y a la médaille et le titre. « *Aujourd'hui Sara peut être appelée à n'importe quel moment pour un gala ou un tournoi. Elle ne peut pas relâcher la pression. Elle a le potentiel pour aller plus loin* », lance Mohamed avec la conviction du coach et la fierté du père. Et pourquoi pas les Jeux olympiques de 2020, à Tokyo ? Sara aura tout juste 19 ans.

D'ici là, d'autres défis attendent la jeune fille qui achève sa dernière année de collège et qui se projette vers l'avenir avec l'espoir de trouver une place en apprentissage pour devenir... esthéticienne. Une manière comme une autre de mettre KO les préjugés sur la boxe féminine. ■